

ARRETE DU MAIRE

N° 2023-069

POLICE MUNICIPALE

Tél: 04.90.90.17.00 Réf.: CD/JMB

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DÉBIT DE BOISSONS **TEMPORAIRE**

Débit de boissons <u>Sem</u> groupe

	Monsieur le Maire,
	Je soussigné CARON fair lieure l'ési-leute ale
_	L'anocialon d' La Kalesti
	Ai I' honneur de solliciter, conformément aux dispositions de L'article L.3334-2 du CSP (ord n° 2000-548 du 15/06/2000)
	l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire à Jallon de la Roquelle
	Du Ner Mai 2023 de 8 Par 20 Hau
	Veuillez agréer, Monsieur le Maire, I 'expression de mes sentiments respectueux.
	(21) (2093)
	Le O Vas 2025 Signature:
	And A
	ARRETE DU MAIRE
	Je soussigné, Marcel MARTEL, Maire de CHATEAURENARD, Vu l'article L.2122-28 du code général des collectivités territoriales,
	Vu art L.3334 – 2 du CSP (ordonnance n° 2000-548 du 15 juin 2000),
	Vu la loi n°2015-990 du 6 Août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques et l'ordonnance n°2015-1682 du 17 Décembre 2015 portant simplification de certains régimes d'autorisation préalable et de déclaration de
	entreprises et des professionnels,
	Vu la demande ci-dessus, ARRETE :
	Article unique-(1)
	MME CARON Parie-Pierre - Presidente de
	l'Association "La Palestre"
	est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire du groupe
	Du ler Nai 2023 - 8h00 au ler Nai 2023 - 20h00
	Al'occasion de Festival Courtay Vallon de la Roquette.
	A charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des
	débits de boissons, et plus particulièrement à la protection des mineurs.
	0 3 MARS 2023
	Fait à Châteaurenard, le
)	Eric CHAUVET)
7	MARS 2023
	Ampliation sera adressée à : Madame la Sous-Préfète d'ARLES,
	Brigade de Gendarmerie de CHATEAURENARD.

PSIG de CHATEAURENARD,
 L'intéressé. LE PRESENT ARRETE DOIT ETRE AFFICHE SUR LE LIEU DU DEBIT DE BOISSONS

> PSIG de CHATEAURENARD,